



**FORUM SUR L'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE**

# LES AGRICULTEURS ALGÉRIENS À L'HONNEUR

Ouvert lundi au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif-Rahal à Alger, sous la présidence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le Forum sur l'investissement agricole et agroalimentaire a permis de souligner la performance des agriculteurs algériens qui assurent la disponibilité de tous les produits agricoles de base. p.2



© Photo : D.R.

## PRODUITS ALIMENTAIRES OBJECTIF : RÉDUIRE LA FACTURE D'IMPORTATION

 p.2

PROJET D'AMENDEMENT  
DE LA RÉGLEMENTATION DES CHANGES

«Les exportateurs  
se plaignent d'un  
dispositif légal  
répressif à leur  
encontre»



p.4

NAZIH BERRAMDANE À PARTIR DE TLEMCEN :

«L'OBSERVATOIRE  
NATIONAL RENFORCERA  
LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ  
CIVILE»

 p.3

## Ramadhan

**Accélérer la mise en place des marchés de ventes au rabais**

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a ordonné, dimanche, l'accélération de la mise en place des marchés de ventes au rabais et la vente promotionnelle durant le mois de Ramadhan.

## Boughazi :

**«L'investissement dans le tourisme, ouvert à tous ceux qui apportent une valeur ajoutée»**

Le ministre du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Mohamed Ali Boughazi a affirmé, dimanche après-midi à Khenchela que «l'investissement dans le tourisme était ouvert à tous ceux qui souhaitent apporter une valeur ajoutée au secteur».



## Energies renouvelables

**Sonelgaz envisage de se positionner comme investisseur**

Le groupe Sonelgaz envisage de se positionner comme investisseur, en matière de portage et de financement des projets d'infrastructures des énergies renouvelables (EnR), a affirmé dimanche à Alger, son P-DG, Chaher Boulakhras.

Forum sur l'investissement agricole et agro-alimentaire

# Les agriculteurs algériens à l'honneur

**Ouvert lundi au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif-Rahal à Alger, sous la présidence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le Forum sur l'investissement agricole et agro-alimentaire a permis de souligner la performance des agriculteurs algériens qui assurent la disponibilité de tous les produits agricoles de base.**

Alors que les autres secteurs de l'économie étaient mis à genoux à cause des contraintes imposées par la crise sanitaire provoquée par la pandémie de la Covid-19, entrée en Algérie en mars 2020, le secteur de l'agriculture a montré des capacités de résistance surprenantes.

«Nous avons tous relevé comment le secteur de l'agriculture a contribué dans la lutte contre la pandémie en assurant les produits agricoles essentiels. Nos agriculteurs ont été à la hauteur en approvisionnant l'ensemble des marchés nationaux et en quantités suffisantes», a déclaré le Premier ministre qui a présidé, avec le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, en présence du Conseiller du Président, Abdelhafidh Allahoum, des membres du Gouvernement, des opérateurs économiques et des experts, l'ouverture des travaux du Forum organisé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

«En dépit des conditions exceptionnelles, nous avons pu, avec la contribution de l'ensemble des opérateurs dans le domaine, réaliser nombre d'acquis», a ajouté le Premier ministre. Rappelant dans ce sens, l'apport important et croissant du secteur de l'Agriculture dans le PIB avec un taux dépassant 12.4% soit une valeur de production de 25 mds dollars en 2020, contre 23 mds en 2019, Abdelaziz Djerad a rappelé que le secteur de l'Agriculture assurait plus de 2,5 millions d'emplois directs.

«La croissance du secteur constitue un bond qualitatif en dépit de la conjoncture difficile qu'a traversé le pays en raison des répercussions de la crise sanitaire», a-t-il estimé.

Le Premier ministre a déclaré que l'État continuerait à encourager les investisseurs dans les industries manufacturières en accordant des incitations importantes et en finançant, comme promis par le Président Tebboune, jus-



■ M. Djerad : «En dépit des conditions exceptionnelles, nous avons pu, avec la contribution de l'ensemble des opérateurs dans le domaine, réaliser nombre d'acquis». (Photo: D.R)

qu'à 90 % du coût d'investissement. Abdelaziz Djerad a annoncé la publication prochaine du décret qui prévoit l'organisation de la création de coopé-

tives agricoles et la préparation des lois encadrant la richesse forestière et la protection des terres agricoles. Dans le même contexte, il a souligné la nécessité d'ache-

ver dans les plus brefs délais la loi directive agricole, qui constitue la référence vitale pour le secteur. Le Premier ministre a fait savoir que l'État est fermement déterminé à développer et à moderniser l'agriculture à travers une approche de développement réaliste. La base de l'approche est l'efficacité de la gestion et son pilier est l'innovation à travers les centres de recherche, les instituts de recherche et les institutions émergentes.

L'Etat adoptera également une approche de développement en continuant d'améliorer la production agricole, d'augmenter la productivité, de rationaliser l'utilisation des terres agricoles dans les steppes montagneuses et de préserver la richesse forestière. Autres faits saillants : la création de l'Office national pour le développement de l'agriculture industrielle dans les terres désertiques, d'autant plus que l'État cherche à produire 50 % des huiles comestibles ; la réduction significative des importations de semences de pommes de terre l'an dernier de 92.000 tonnes à 21.000 tonnes en encourageant les semences locales ; l'extension des zones agricoles irriguées à 20.000 hectares de terres dans 33 États ; la poursuite du traitement et de l'assainissement de la propriété agricole pour éliminer la spéculation et rationaliser son exploitation par de vrais investisseurs ; le lancement de l'électrification des investissements électriques, puisque 62 mille étaient comptés en 2020, dont 28 mille dans le Sud du pays. Peu avant le début du forum, le Premier ministre, accompagné du ministre de l'Agriculture et du Développement rural et du Conseiller du président de la Ré-

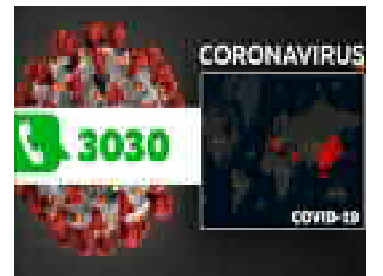
## Produits alimentaires Objectif : réduire la facture d'importation

Plus de 10 milliards de dollars, c'est le montant de la facture d'importation des denrées alimentaires uniquement. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a donné cette estimation hier à l'ouverture officielle du Forum sur l'investissement agricole, a insisté sur la nécessité d'alléger les charges d'importation qui pèsent sur l'État. A ce propos, il a annoncé l'extension des zones irriguées et l'utilisation des techniques d'irrigation agricole modernes pour augmenter la production de céréales et réduire progressivement leurs importations, ainsi que, dans le même but, le lancement effectif des cultures aromatiques et oléagineuses et du maïs.

Le Gouvernement a élaboré un plan pour moderniser l'agriculture et atteindre un certain nombre d'objectifs urgents, notamment la rationalisation des dépenses publiques et la réduction de la facture d'importation, a indiqué le Premier ministre qui a ajouté que le président de la République avait donné un ensemble d'instructions pour exploiter les capacités nationales sur la voie de la réalisation de la sécurité alimentaire, ce qui est considéré comme un facteur de force de l'État. Abdelaziz Djerad a également souligné la nécessité de rompre avec les anciennes méthodes et l'adoption de méthodes de gestion basées sur la facilitation des procédures, la modernisation et la lutte contre la bureaucratie. Il souligne également la priorité dont bénéficie le secteur, dans le programme du président de la République, car il s'agit d'un choix stratégique et a un impact économique et social positif.

Le Premier ministre a ajouté que ce forum vise à échanger des points de vue sur les questions et défis pertinents auxquels le secteur est confronté, afin de développer un modèle agricole moderne qui consacre un développement durable et équilibré des régions du pays pour atteindre la sécurité alimentaire. De son côté, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a révélé que le secteur avait récupéré 500.000 hectares de terres agricoles. Il a expliqué que la tâche principale du secteur est de restaurer la confiance et les perspectives, avec des objectifs rationnels plutôt qu'illusoire. Concernant le passage à l'industrie manufacturière, le ministre a souligné que «nous devons penser à la production qui a des capacités de financement suffisantes et qui souffre de déficiences de conversion». Il a fait savoir que des projets liés à l'amélioration de la sécurité alimentaire ont été couronnés de succès, en particulier dans les zones reculées grâce à un soutien institutionnel qui vise à stimuler les investissements agricoles.

L. A.



### REPÈRE

**Dangers de l'extrémisme et du terrorisme**

### L'Algérie prendra part à la réunion de Malte

L'Algérie prendra part, demain, à une réunion par visioconférence sur «l'évaluation des dangers de l'extrémisme violent et du terrorisme», dans le cadre de la coopération avec l'Institut international pour la justice et de l'Etat de droit (IIL) dont le siège se trouve à Malte, a indiqué le ministre de la Justice dans un post sur son site officiel.

L'expérience algérienne sera présentée lors de cette réunion qui regroupera des experts et des praticiens de la justice pénale des différentes régions du monde, y compris les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, indique-t-on de même source.

L'Institut, qui s'attelle actuellement à élaborer des programmes pour renforcer les capacités et former les formateurs, est destiné aux employés des établissements pénitentiaires. Il propose des outils et des techniques aux praticiens chargés de la gestion quotidienne et de la réinsertion des détenus extrémistes violents et des terroristes, conclut le communiqué.

RN

publique a visité une exposition de producteurs agricoles activant dans plusieurs filières, organisée au CIC, et a encouragé les opérateurs présents, à aller vers l'exportation, et en les rassurant quant à la détermination de l'Etat à les accompagner.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

Coronavirus (Covid-19), vaccination et jeûne

## La Commission des Fatwas s'exprime

**La Commission ministérielle de la Fatwa a mis en avant, hier lundi, la nécessité de se préparer sur le plan spirituel et social pour accueillir le mois de Ramadhan dans un climat de piété et de sérénité.**

En valorisant, indique ladite Commission des Fatwas dans un communiqué, le 28<sup>ème</sup>, rendu public dans le contexte des réponses aux questions posées par les citoyens, notamment en ce qui a trait aux règles de jeûne avec l'avènement du mois sacré et la poursuite de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), les valeurs de solidarité et d'entraide, pour, a poursuivi la même source, surmonter l'impact de cette épidémie. Soulignant, au passage, l'importance de rationaliser les dépenses et la consommation et bannir toute forme de gaspillage. Ladite Commission ministérielle de la Fatwa a, à l'occasion, réaffirmé l'absence de corrélation entre le jeûne et l'atteinte de la Covid-19, recherches scientifiques à l'appui, décrétant, à l'occasion, que le jeûne est obligatoire pour ceux qui réunissent les conditions.

«La Commission de la Fatwa a réaffirmé le contenu du communiqué (11) rendu public juste avant le Ramadhan dernier, lequel affirmait l'absence de corrélation entre le jeûne et l'atteinte de la



■ L'usage de tous les types de vaccins contre le Coronavirus, n'invalide pas le jeûne au même titre que les vaccins et les seringues. (Photo : D.R)

Covid-19, comme l'ont prouvé les recherches scientifiques et que le jeûne est obligatoire pour ceux qui réunissent les conditions», lit-on encore, à travers ce communiqué.

L'exemption de jeûner, a poursuivi ladite Commission des Fatwas, ne concerne que les personnes ayant des raisons valables du point de vue de la Charia. A savoir, a-t-on ajouté de même source, ceux qui ne peuvent pas s'acquitter du jeûne, tels que les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques incompatibles avec le jeûne, qu'elles ne sont tenues qu'à la compensation de nourrir un pauvre, ainsi que les personnes malades pour qui le jeûne est un effort réel et inhabituel, sur la base de l'expérience ou l'attestation médicale. Ainsi que les personnes atteintes de la Covid-19 et les patients contraints de prendre le médicament pendant

la journée. Pour la Commission des Fatwas, l'usage de tous les types de vaccins contre le Coronavirus, n'invalide pas le jeûne au même titre que les vaccins et les seringues. «L'emploi des inhalateurs et aérosols n'invalide pas le jeûne des patients asthmatiques et dyspnéiques», a soutenu ladite Commission des Fatwas dans son communiqué, le 28<sup>ème</sup>, s'appuyant en cela sur l'avis des juristes. Insistant, à l'occasion, avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, sur la nécessité de se conformer aux mesures préventives au niveau de tous les sites et espaces publics, saluant, au passage, le rôle civilisationnel des mosquées et de leurs responsables parmi les imams et les bénévoles qui ont veillé, a-t-on rappelé de même source, à l'application et au respect des mesures préventives par souci de préserver la santé pu-

blique et surmonter l'épidémie dans les plus brefs délais.

Hier lundi, soit à la veille du mois sacré du Ramadhan, le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la Méditerranée a rappelé que rien n'indique que le jeûne augmente le risque d'infection par le virus de la Covid-19. Si les gestes barrières, a précisé la même source, sont respectés. «La prise du vaccin n'invaliderait pas le jeûne parce qu'il est administré par injection et non par un orifice naturel tel que la bouche ou le nez», a poursuivi la même source, insistant, au passage, sur la nécessité de continuer à prendre des mesures sociales et des mesures de santé publique pour protéger les autres d'une éventuelle transmission. Même si, a ajouté la même source, vous avez déjà été vacciné.

Rabah Mokhtari

■ Nazih Berramdane à partir de Tlemcen :

### «L'Observatoire national renforcera le rôle de la société civile»

Le Conseiller auprès du président de la République, chargé du Mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane a affirmé, avant-hier dimanche, à Tlemcen, que l'Observatoire national de la société civile est un projet effectif notamment après son approbation par le Conseil des ministres. «L'Observatoire national renforcera le rôle de la société civile et sa promotion en adaptation avec l'environnement et doit servir l'intérêt général, en tant que dispositif réel, pour la formation de la société civile, en plus de contribuer à la création d'espaces nécessaires permettant aux membres de la communauté nationale à l'étranger d'adhérer à l'ensemble des projets visant la réalisation du développement social et économique du pays», a-t-il indiqué. S'exprimant lors d'un colloque national sur «Le jeune et la société civile», organisé par le bureau de Tlemcen de l'Académie de la société civile algérienne, au siège du Centre des études andalouses,

Nazih Berramdane a, à l'occasion, annoncé la parution prochaine du décret présidentiel de la création d'un Observatoire national de la société civile, au Journal officiel de la République algérienne (JORA). «La parution de ce décret présidentiel est pour très bientôt au JORA», a-t-il dit. Affirmant, au passage, la volonté politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en cohérence, a-t-il dit, avec les aspirations de la société civile algérienne agissante, laquelle est maintes fois exprimée pour lui donner sa place réelle, en tant que partenaire aux côtés des institutions de l'Etat, pour contribuer à l'édification d'un Etat algérien fort.

Pour le Conseiller auprès du président de la République, chargé du Mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, le rôle de l'observatoire est essentiel dans la promotion du sentiment d'appartenance au pays, la mise en place de mécanismes, la proposition d'idées et la présentation d'un rapport an-

nuel au président de la République avec tout ce qui a trait à la situation de la société civile algérienne à l'intérieur et à l'extérieur le pays. Appelant, à l'occasion, la société civile à participer à la sensibilisation des diverses franges de la société afin de leur éviter les manipulations et les rumeurs qui visent l'instabilité du pays.

Fin mars dernier, le chef de l'Etat a ordonné de procéder à l'installation de l'Observatoire national de la société civile. Car étant, a-t-il indiqué, l'un des piliers les plus importants du changement devant permettre aux différentes forces de la société de s'organiser et d'exprimer leurs préoccupations et propositions.

Présidant la réunion périodique du Conseil des ministres, le président de la République a, à l'occasion, ordonné la mise en œuvre, immédiate, des dispositions de ce décret en procédant à l'installation, dans les plus brefs délais, de l'Observatoire national de la société civile.

R.M.

#### VENTE PROMOTIONNELLE

Début du mois sacré «Ramadhan»

#### Kamel Rezig ordonne l'accélération de la mise en place de la vente promotionnelle

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a ordonné, dimanche, l'accélération de la mise en place des marchés de ventes au rabais et de la vente promotionnelle durant le mois de Ramadhan.

En marge de la 8<sup>ème</sup> et dernière réunion du Comité national de suivi de l'approvisionnement des marchés durant le mois de Ramadhan, le ministre a instruit les directeurs de commerce à «accélérer la création des marchés de ventes au rabais et de vente promotionnelle à travers le territoire national estimés à 794 marchés», a indiqué le département de Rezig dans un communiqué. Dans ce cadre, il a mis l'accent sur la nécessité de «respecter les délais prédéfinis en coordination avec les autres services au niveau local». Ont pris part à cette réunion tenue par visioconférence, le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), Hazab Benchahra et le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (Anca), El Hadj Tahar Boulouar ainsi que les directeurs régionaux et des wilayas et des associations nationale et locale de protection du consommateur et des représentants des secteurs concernés. Après avoir écouté un exposé sur les derniers préparatifs au mois sacré, le ministre a tenu à remercier les associations de protection du consommateur pour leurs efforts colossaux déployés sur le terrain en compagnie des agents et cadres du secteur et les services de sécurité.

M. Rezig a appelé, par ailleurs, à l'intensification des campagnes de sensibilisation du consommateur «qui change ses habitudes de consommation à l'approche des événements religieux outre l'impact des rumeurs aux sources douteuses», a-t-on ajouté dans le communiqué. Pour rappel, il y a quelques semaines, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait annoncé que les ventes promotionnelles, en prévision du mois de Ramadhan, débuteront une semaine à l'avance au niveau des commerces et marchés à travers toutes les communes du pays. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, M. Rezig avait indiqué que cette opération vise à préserver le pouvoir d'achat du citoyen et à permettre aux commerçants de compenser les pertes enregistrées pendant le confinement sanitaire. La vente aux rabais concernera les produits de large consommation, à forte demande durant le mois sacré, notamment les produits alimentaires, la vaisselle, les vêtements, les chaussures et les appareils électroménagers.

Djamila Sai

#### BRÈVE

#### Nomination

#### Hadj Said Arezki nommé nouvel inspecteur général des services de Police

Le Contrôleur général de Police Hadj Said Arezki a été nommé, dimanche, nouvel Inspecteur général des services de Police en remplacement de Djamel Benderradji, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Le Directeur général de la Sûreté nationale, Farid Bencheikh, a nommé, dimanche 11 avril 2021, le Contrôleur général de Police Hadj Said Arezki, nouvel Inspecteur général des services de Police, en remplacement du Contrôleur général de Police Djamel Benderradji», lit-on dans le communiqué.

Le Contrôleur général de Police Hadj Said Arezki est parmi les cadres à la compétence reconnue dans la direction des services opérationnels de par les hautes responsabilités qu'il a eues à assumer durant sa carrière, telles que chef de Sûreté de wilayas à Tizi Ouzou, Bouira et Oran, responsable de la Police aux frontières maritimes d'Alger, Inspecteur régional de la Police de l'Ouest, directeur de l'Ecole supérieure de Police et directeur de la Police judiciaire depuis 2019, précise la même source.

Agence

## Projet d'amendement de la réglementation des changes «Les exportateurs se plaignent d'un dispositif légal répressif à leur encontre»

**Le Gouvernement prépare un projet d'amendement de la réglementation des changes. Ce texte de loi est depuis longtemps décrié par les opérateurs du commerce extérieur, qui le jugent trop répressif. Mais la nouvelle mouture ne semble apporter aucune réponse favorable, notamment pour les exportateurs.**

Djilali Tarikat, P-dg de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), a intervenu, à ce sujet, lors de son passage, hier, sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne III, dans l'émission «L'invité de la rédaction».

Pour lui, le projet d'amendement de la réglementation des changes n'apporte aucun changement en faveur des exportateurs. «Bien au contraire, nos clients les exportateurs se plaignent d'un dispositif légal répressif à leur encontre et qui sanctionne le non-rapatriement des créances détenues à l'étranger par des peines privatives de liberté et d'autres sanctions sur le commerce extérieur», regrette Djilali Tarikat.

Selon le P-dg de CAGEX, «cette mouture confond les créances nées sur l'étranger et les capitaux investis à l'étranger». Djilali Tarikat appelle le législateur à aller dans le détail et à faire la distinction entre le capital et l'argent. «Il devrait y avoir une grande différence dans les fondements juridiques qui régissent les capitaux investis à l'étranger et les créances nées sur l'étranger», estime le P-dg de CAGEX qui souligne que le législateur ne laisse aucune place à la bonne



■ Tarikat (P-dg de CAGEX) : «À mon sens, toutes les lois économiques et commerciales doivent être des lois de facilitation, non pas des lois répressives». (Photo : DR)

foi de l'opérateur algérien. «Lorsqu'une entreprise algérienne investit à l'étranger, elle est tenue de rapatrier les dividendes soit les bénéfices réalisés à l'étranger. Donc, s'il y a un non-rapatriement des dividendes, oui c'est l'entreprise qui a fauté et qui mérite d'être sanctionnée. Mais dans le cas des créances nées sur l'étranger, l'exportateur algérien prépare la commande et l'exporte.

Le commerce extérieur comporte toujours le risque de ne pas être payé par son acheteur à l'étranger. L'actuelle loi sanctionne l'exportateur en cas de non-paiement et c'est un tord». Djilali Tarikat s'étonne. «Au lieu que le dispositif légal s'attèle à récupérer les créances détenues à l'étranger et donc, à viser le fautif qui est l'acheteur étranger, il s'oriente vers l'exportateur algérien». Pour le P-dg de CAGEX, «l'exportateur est doublement sanctionné. D'abord il

perd son argent et en plus, il risque la prison». Il insiste.

«Pour encourager le commerce et l'industrie, il faut considérer que les investisseurs et les exportateurs sont de bonne foi. C'est comme ça qu'on peut créer la confiance entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques». Le P-dg de CAGEX va plus loin encore. «À mon sens, toutes les lois économiques et commerciales doivent être des lois de facilitation, non pas des lois répressives».

Ce dernier estime que le dispositif légal doit être plus souple pour espérer concrétiser la volonté d'augmenter les exportations hors-hydrocarbures.

«Notre pays a besoin de multiplier par dix le volume des exportations. Malheureusement, ce n'est pas avec ce type de dispositif légal que demain il y aura de plus en plus d'exportateurs». Pour Djilali Tarikat, il faut que le législateur s'inspire des textes

qui sont en cours d'élaboration pour encourager l'émergence de la start-up et réduire la facture d'importation des services.

«L'exportation de tout produit, service ou autre, doit être favorisée», insiste l'invité de la rédaction de la Chaîne III.

«Les opérations de commerce extérieur comportent toujours des risques et c'est pourquoi la CAGEX a été créée. Or, le dispositif légal en préparation ne tient pas du tout compte de l'assurance exportation qui garantit le non-rapatriement», regrette encore Djilali Tarikat qui appelle le législateur à plus de cohérence. «Si l'ordonnance 96-06 sur l'assurance crédit date de janvier 1996, l'ordonnance 96-22 date de juin 1996. Il aurait été logique que la seconde prenne en compte, dans les visas, la protection contre le non-rapatriement apportée par l'ordonnance 96-06».

Djamila Sai

## Promouvoir le tourisme national Le ministère ouvre grand la porte «aux vrais investisseurs»

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Ali Boughazi a affirmé, avant hier à Khenchela que l'investissement dans le tourisme était ouvert à tous ceux qui souhaitent apporter une valeur ajoutée au secteur. Dans ce cadre, M. Boughazi a ajouté que «son département ministériel soutenait les vrais investisseurs afin de faire bouger la roue du tourisme et en faire un secteur créateur de richesse».

Supervisant le projet de réalisation d'un village de vacances dans la commune de Yabous, le ministre a souligné la nécessité de «respecter les délais de réalisation, en tenant compte des normes de qualité, afin que le projet contribue à faire de la région un pôle touristique d'excellence grâce à son relief montagneux».

S'agissant des obstacles juridiques qui ont empêché l'achèvement du projet de réalisation du parc d'attractions urbain de la commune de Khenchela, le ministre a promis de transmettre cette préoccupation aux autorités supérieures du pays et œuvrer pour y remédier en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Par ailleurs, M. Boughazi a affirmé que son département aspirait à créer des circuits

touristiques dans les zones éloignées, et ce dans le but de faire promouvoir le tourisme domestique. «La promotion du tourisme national domestique est tributaire d'une exploitation optimale des potentialités locales», a-t-il relevé. Dans ce sens, le ministre a mis l'accent sur «la possibilité d'exploiter les régions rurales à travers l'aménagement de circuits touristiques pour la promotion du Tourisme interne dans une première étape, avant de cibler les étrangers et la communauté nationale établie à l'étranger».

Visitant une exposition des tapis traditionnels dans la commune de Babar, le ministre a fait savoir que «le tapis de Babar revêt à la fois une valeur morale et matérielle en ce sens qu'il symbolise le patrimoine et les traditions de la région». À l'occasion, il a insisté sur «l'importance d'adopter de nouveaux mécanismes de soutien aux métiers de l'artisanat et de promouvoir le travail familial de la femme au foyer et de la femme rurale». Lesdits mécanismes prévoient, a-t-il poursuivi, «d'encourager la femme dans les zones d'ombre à créer des micro-entreprises génératrices de richesse et d'emploi, et de favoriser l'investissement dans ces régions». En outre, le ministre a appelé l'ensemble

des acteurs du secteur à associer le secteur de l'artisanat et des métiers «à la création de richesses et à la diversification de l'économie nationale pour rompre avec la dépendance aux hydrocarbures».

Après avoir écouté au siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers, au chef-lieu de la wilaya, les différentes préoccupations des artisans notamment celles liées à la commercialisation de leurs produits, M. Boughazi a plaidé pour l'adoption de nouveaux moyens de commercialisation, préconisant d'investir les réseaux sociaux et d'utiliser les nouvelles technologies.

Qualifiant l'artisanat de «legs culturel et historique représentant l'image de l'Algérie à l'étranger», le ministre a assuré que «toutes les facilités étaient accordées aux professionnels du secteur».

Au titre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela, le ministre a inauguré un nouvel hôtel quatre étoiles appartenant à un privé dans la commune d'El Hamma. Ainsi, M. Boughazi a poursuivi sa visite par la pose de la première pierre du projet d'un village de vacances dans la commune de Yabous.

Manel Z.

### INVESTISSEUR

Sonelgaz

#### Le groupe envisage de se positionner comme investisseur dans les ENR

Le Président-directeur général de Sonelgaz, Chaïer Boulakhras, a affirmé avant-hier, que le groupe envisage de se positionner comme investisseur, en matière de portage et de financement des projets d'infrastructures des énergies renouvelables (EnR).

M. Boulakhras a souligné, à l'occasion de la cérémonie d'installation du P-dg de la société nouvellement créée par Sonelgaz et Sonatrach, Shariket Kahraba El Djazair (SKE), que «le groupe Sonelgaz envisage de se positionner comme investisseur dans le domaine des énergies renouvelables, tout au moins sur les premières tranches lancées par les pouvoirs publics».

Le rôle d'investisseur va permettre, a-t-il soutenu, d'intégrer «dans les projets que nous financerons, les différentes compétences du groupe et les faire ainsi reconnaître».

«Rapidement, nous pourrions nous positionner en monteur de financement et faire porter les investissements par des sociétés financières comme les assureurs et les fonds d'investissement», a-t-il poursuivi dans ce sens.

A cet égard, M. Boulakhras a mis en avant le savoir-faire dont dispose la société SKE en matière de montage et de gestion de projets de co-investissement en production d'électricité et de ses actionnaires Sonelgaz (51%) et Sonatrach (49%), afin de se focaliser sur un rôle d'investisseur dans le domaine des EnR en Algérie, mais également à l'international.

«Nous attendons beaucoup de SKE, notamment dans la satisfaction de la demande nationale à l'instar de SPE, mais aussi dans le développement des EnR», a déclaré le P-dg de Sonelgaz en révélant que l'exploitation des énergies renouvelables sera confiée à la filiale SKTM (Shariket kahraba wa Taket Moutadjadida).

«Le partenariat stratégique entre Sonelgaz et Sonatrach témoigne de notre vision partagée et de notre ambition de le faire fructifier en créant un champion national avec des assises solides en matière de développement des énergies renouvelables en Algérie», a-t-il souligné. La SKE constitue le symbole de cette volonté de mutualiser et d'optimiser les ressources du secteur de l'Énergie mais aussi d'investir davantage dans l'Électron vert, a relevé en outre M. Boulakhras.

Par ailleurs, le P-dg du groupe a indiqué que la nouvelle société SKE issue de la fusion/absorption des anciennes sociétés de production électrique (SKB, SKT, SKD et SKS) est appelée à définir et à mettre en œuvre une stratégie sur les EnR. Il est chargé également, selon lui, de développer des capacités de production conventionnelle en Algérie ou à l'étranger, ainsi qu'à développer des capacités de production des EnR sur le plan régional à l'horizon 2035.

En ce qui concerne les dispositions prises pour faire face à la demande électrique notamment durant le mois de Ramadhan et l'été prochain, le P-dg de Sonelgaz a rassuré que l'entreprise est prête à répondre aux attentes écartant des coupures ou des mesures de délestage.

Manel Z.

Military Watch Magazine

## Les forces aériennes algériennes classées premières en Afrique

**Au début de 1978, les forces aériennes algériennes étaient composées de 5.000 hommes et équipées de 23 avions de combat. La flotte comprend alors 12 MiG-21MF, un escadron de chasseurs bombardiers équipé de 2 Su-7BMK, un escadron d'attaque équipé d'avions de chasse MiG-17, un escadron de bombardiers tactiques**

**équipé de 4 Il-28 et un escadron de 2 CM-170 et 2 MiG-15 pour l'entraînement. Vers la fin de la même année, le premier lot de 5 MiG-23 à géométrie variable est acquis, ainsi qu'un premier lot d'avions de chasse MiG-25 Foxbat, toujours employé dans les missions de reconnaissance aérienne.**

Un peu plus de quarante ans après, l'aviation algérienne est la plus puissante du continent africain. «Seules l'Ouganda et l'Afrique du Sud pourront rivaliser», écrit Military Watch Magazine. En effet, dans son classement mondial des forces aériennes dans le monde, rendu public ce mardi 6 avril, le magazine spécialisé place l'Algérie à la première position africaine. Dotée de l'une des plus grandes flottes d'Afrique, l'armée de l'air algérienne combine en effet des quantités d'armements avec la modernité et un niveau élevé de formation du personnel sans égal en Afrique.

L'épine dorsale de la flotte est composée de 48 chasseurs lourds Su-30MKA – un dérivé avancé de la génération 4+ du Su-30 Flanker doté de capteurs puissants, d'une performance de vol impressionnante et de la possibilité d'engager toutes sortes de cibles avec un arsenal diversifié d'armes. Le Su-30 est soutenu par de petits escadrons tactiques de chasseurs MiG-29S de poids moyen composés de 23 chasseurs. Les avions de l'ANP sont tous équipés d'armes de pointe, notamment des missiles air-air à longue portée R-27ER et R-77, les Su-30 pouvant déployer des missiles de croisière Kh-31 Mach 3.

L'armée algérienne déploie également la plus grande flotte de chasseurs d'attaque d'Afrique avec 36 jets Su-24M en service et un escadron de 15 intercepteurs Foxbat MiG-25PDS, qui sont considérés comme les variantes les plus modernes de la plate-forme de troisième génération avec des capteurs avancés de quatrième génération, des systèmes d'avionique et de

guerre électronique. A noter que le MiG-25 est le jet de combat le plus lourd d'Afrique et le plus rapide du monde, et est capable de fonctionner à des altitudes extrêmes et à des vitesses de Mach 3,2. Des experts cités par Military Watch Magazine n'écartent pas l'acquisition prochaine par l'armée de l'air algérienne de nouveaux avions de combat de dernière génération.

### La leçon algérienne...

Military Watch Magazine n'a pas manqué par ailleurs de rappeler dans son dernier classement des forces aériennes dans le monde, l'un des épisodes les plus glorieux de l'aviation algérienne. C'était en novembre 1988, quand un bombardement israélien contre l'OLP à Alger a été déjoué.

L'OLP avait cherché à organiser un grand congrès en 1988, au cours duquel elle déclarerait l'avenir de l'État palestinien qu'elle voulait former, mais a été avertie qu'une telle réunion ferait l'objet d'attaques israéliennes. Au départ, l'OLP voulait tenir ce congrès à Bagdad mais en raison de la guerre de l'Irak avec l'Iran, l'Afrique du Nord était considérée comme plus sûre. Cependant, les Palestiniens ont été avertis qu'Israël attaquerait, quel que soit le lieu du congrès. Par conséquent, ils ont choisi Alger. C'était considéré comme un endroit plus sûr. L'Algérie étant choisie pour abriter le congrès et acceptant de le faire, l'armée de l'air israélienne devrait s'attaquer à l'une des forces armées arabes les plus capables, les mieux armées et les mieux entraînées. Le congrès de l'OLP s'est tenu à l'hôtel Club des Pins à environ 20 km à l'ouest d'Alger

et l'armée algérienne a déployé des efforts considérables pour protéger le site de la frappe israélienne attendue.

Une zone d'exclusion aérienne dans un cercle de 20 kilomètres a été établie autour du Club des Pins, qui était renforcée par les systèmes de défense aérienne mobile 2K12 KuB – un prédécesseur des systèmes modernes BuK-M2 et BuK-M3. Le 10 novembre 1988, une formation de F-15 a été détectée par le réseau de défense aérienne algérien s'approchant de son espace aérien à moyenne altitude.

Plus de MiG-25 ont été brouillés pour renforcer ceux déjà en patrouille, mais n'ont pas été guidés pour intercepter les jets israéliens qui étaient encore beaucoup trop loin. Les intercepteurs algériens ont plutôt reçu l'ordre de monter et de prendre position devant les combattants entrants – où ils pourraient profiter de leurs plafonds à plus haute altitude pour lancer des attaques de missiles. De plus en plus de stations radars algériennes ont été activées et ont commencé à suivre la formation israélienne qui approchait.

Le MiG-25 était l'avion de combat soviétique le plus performant proposé à l'exportation à l'époque et était l'avion de combat le plus rapide au monde. Les avions étaient plus lourds que les F-15, pouvaient voler plus haut et transportaient des missiles à plus longue portée. L'Algérie venait de rentrer dans l'Histoire, pour ne pas s'être d'abord laissée intimidée. Deuxièmement, pour avoir repoussé une menace que la plupart des pays redoutaient.

Mohamed El Ouahed

## Sécurité routière : campagne de sensibilisation pendant le Ramadhan



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, dimanche, une large campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité routière pendant le mois de Ramadhan visant à réduire les accidents de la circulation et à sensibiliser le citoyen quant à l'importance du respect du code de la route. (Photo > D. R.)

## Belmahdi appelle à la préservation des symboles de la société



Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmahdi, a appelé dimanche à Tizi-Ouzou, à la veille du mois de Ramadhan, à la préservation des symboles de la société algérienne et ne pas prêter le flanc aux tentatives de stigmatisation d'une quelconque partie de la société algérienne. (Photo > D. R.)

## Ramadhan : appel au respect des mesures préventives contre la Covid-19



La Protection civile a appelé, dimanche, les citoyens à respecter «pleinement» les mesures décrétées pour lutter contre la Covid-19 et à faire preuve de «prudence» pour éviter les accidents de la route ainsi que les accidents domestiques, alors que débute cette semaine le mois de ramadhan, dans un contexte sanitaire marqué cette année encore par la persistance de la pandémie du Coronavirus. (Photo > D. R.)

## Sud/Hauts-Plateaux : les établissements sanitaires dotés de nouveaux médecins



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé dimanche la dotation des établissements sanitaires dans les wilayas du Sud et les Hauts-Plateaux en nombre de médecins lauréats du concours organisé les 6 et 7 avril à Ouargla, indique un communiqué du ministère.

(Photo > D. R.)

### SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3<sup>ème</sup> degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67  
CCP : 170 280 18 clé 90

### Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant  
vous le rendra.

MOB : 0782519683

# monde

Sahara occidental

## La France s'emploie à faire perdurer le conflit au Sahara occidental

**L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar a déclaré dimanche que la France «œuvre à faire perdurer le conflit au Sahara occidental», notamment au vu de la décision du parti au Pouvoir (La République En Marche) d'ouvrir une antenne dans la ville de Dakhla occupée, affirmant que le peuple sahraoui «fera face à tous les plans malveillants» entravant son droit à l'autodétermination.**

Dans une déclaration à l'APS, M. Taleb a fait savoir que «la position du parti au pouvoir en France ne favorise aucune solution politique pour le conflit au Sahara occidental mais accentue plutôt la situation», ajoutant que «la France assume toute la responsabilité de ce conflit qui perdure».

«La France coloniale ne veut pas que la cause sahraouie soit réglée dans le cadre de la légalité internationale mais œuvre à faire perdurer le conflit».

Et d'enchaîner que le parti français «La République En Marche» veut emprunter le chemin de l'ancien président des USA, Donald Trump, notamment que le parti de Macron qualifie la ville de Dakhla sise dans les territoires sahraouis occupés de «territoires sud du Maroc». Il a justifié la sensibilité de cette décision par le fait qu'elle reflète la politique de la France d'autant qu'elle provient du parti au Pouvoir et non pas d'une simple formation politique même si le ministre français des Affaires étrangères avait déjà affirmé que son pays soutenait une solution mutuellement acceptable. Dans le même contexte, il a souligné que la politique de la France est «contradictoire et hypocrite», a-t-il dit dénonçant la position du parti au Pouvoir en France, laquelle constitue une «violation» de la légalité internationale et du droit du peuple sahraoui, rappelant la position du Conseil de sécurité onusien et de l'Union européenne, en faveur d'une solution pacifique dans un cadre onusien. M. Taleb Omar n'a pas exclu, «l'implication de la France dans l'approvisionnement du Maroc en nouvelles technologies dans le domaine de l'armement, comme les drones, les satellites, etc», soulignant que le peuple sahraoui allait affronter par tous les moyens «les plans belliqueux de l'occupation marocaine et ses alliés».

La représentation du Front Polisario en France avait exprimé son rejet catégorique de la décision du parti au pou-



voir français de créer une antenne à Dakhla dans les territoires sahraouis occupés, par le Maroc, considérant cette décision comme une «violation flagrante du statut juridique» du Sahara occidental. Dans un communiqué de presse, la mission sahraouie a déclaré que le Sahara occidental, selon les résolutions des Nations unies, «n'est pas soumis à la souveraineté du Royaume du Maroc, qui du même point de vue reste une force d'occupation militaire qui pratique les pires formes d'oppression contre le peuple sahraoui». Le Parti communiste français (PCF) a condamné l'ouverture par le parti «La République en Marche» (LREM), d'une antenne à Dakhla, ville sahraouie occupée par le Maroc, exprimant son soutien indéfectible au peuple sahraoui et à son représentant légitime, le Front Polisario. «Le Parti communiste français (PCF) condamne cette provocation de La République en Marche qui avili les engagements internationaux de la France et contribue à la destruction du droit international. Le PCF est indéfectiblement aux côtés du peuple sahraoui et de son représentant légitime, le Front Polisario», a indiqué le PCF dans un communiqué, diffusé vendredi.

De son côté, le député du Parti communiste français (PCF), Jean-Paul Lecoq a indiqué que "dix jours avant les discus-

sions au Conseil de sécurité des Nations unies pour le renouvellement de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, la Minurso, nous apprenons que le parti d'Emmanuel Macron a décidé pour célébrer les cinq ans de la naissance du mouvement d'ouvrir une antenne de (En Marche) à Dakhla (prétendant) qu'il se situe dans les provinces du Sud du Maroc», «Or, Dakhla est une ville du Sahara occidental qui est occupée par le Maroc depuis plus de 40 ans comme l'indique le droit international et plus d'une quarantaine de résolutions des Nations unies», a tenu à rappeler le député français. Il a affirmé que «ce choix à rebours du droit international du parti présidentiel va dans le sens du choix de Donald Trump, bien qu'il soit encore pire, puisqu'il est fait de manière rampante et sournoise».

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques ayant ciblé les sites des forces d'occupation marocaines tout au long du mur de la honte, a indiqué, dimanche, un communiqué militaire du ministère sahraoui de la Défense. Le ministère a précisé dans son communiqué militaire n 151, que «les unités de l'APLS ont bombardé samedi les positions de retranchement de l'armée d'occupation dans la région

de Tourachit relevant du secteur d'Oum Adrika et dans la zone Aadim Oum Adjloud dans le secteur d'Aousserd». Ce dimanche, «les unités de l'APLS ont bombardé les retranchements des forces d'occupation marocaines dans la zone d'Oum Al-Dakan dans le secteur d'Al-Bekkari et dans la région de Ross Fadra Aziza dans le secteur de Hawza», ajoute la même source. Les unités de l'APLS ont également exécuté «un bombardement intensif qui a ciblé les retranchements des forces d'occupation dans la zone d'Akwira Ould Abalal dans le secteur de Mahbes et dans la zone d'Adjilal Al-Khader dans le secteur koulta Zemmour». Les attaques de l'APLS se poursuivent en ciblant les sites des forces de l'occupation marocaine, qui ont subi des pertes considérables en vies humaines et en matériel le long du mur de la honte, conclut le communiqué du ministère de la Défense sahraoui.

R.I

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية، دائرة أقبو، بلدية أقبو  
مصلحة الشؤون الاجتماعية، الثقافية والرياضية  
مكتب النشاط الثقافي، الرياضي والجماعي  
الرقم: 2021/17

نموذج إشهارى  
تجديد مكتب الجمعية

طبقاً لأحكام القانون رقم : 06/12 المؤرخ في  
12 يناير 2012 م المتعلق بالجمعيات، ولا سيما  
المادة 18 منه و بناء على محضر الجمعية  
العامة المنعقدة بتاريخ 11 نوفمبر 2020 تم  
تجديد مكتب الجمعية الرياضية المسماة:

جمعية المجمع لاعبيون قداماء أولمبي  
الرياضي لبلدية أقبو "ج 90"

اسم ولقب الرئيس : أيت مهدي خضير.  
أمين العام : تاعمورت الهاشمي.

أمين المال : بارة أرزقي.

المقرر : حي أول نوفمبر أقبو.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

M. Taleb Omar n'a pas exclu, «l'implication de la France dans l'approvisionnement du Maroc en nouvelles technologies dans le domaine de l'armement, comme les drones, les satellites, etc.», soulignant que le peuple sahraoui allait affronter par tous les moyens «les plans belliqueux de l'occupation marocaine et ses alliés».

# contribution

Visite de coopération

## Les relations algéro-françaises face au poids des lobbys qui ne veulent pas d'une relation apaisée

**E**n dépit des relations politiques mouvementées depuis de longues décennies, l'Europe via la France reste le premier partenaire de l'Algérie, mais les échanges restent loin d'un optimum possible comme en témoigne la structure du commerce extérieur du pays pour 2019 et les 11 premiers mois de 2020. En 2019, la France était le 1<sup>er</sup> client de l'Algérie (14% du total), devant l'Italie (13%) et l'Espagne (11%). La Chine était en 2019, le 1<sup>er</sup> fournisseur de l'Algérie (avec une part de marché de 18%), suivie par la France (10%) et l'Italie (8%). Pour 2020, sur la liste des pays fournisseurs de l'Algérie, la France occupe la première place parmi les pays de l'UE avec 10%, suivie de l'Italie (7%), de l'Allemagne (6,5%) et de l'Espagne (6,2%) contre 17% pour la Chine. En matière d'exportations, l'Italie est le premier client de l'Algérie avec un taux de 14,5% suivie de la France (13,7%) et l'Espagne (10%) contre 9% pour la Turquie et 5% pour la Chine. Pour les 11 premiers mois de 2020, selon les statistiques douanières, la Chine est premier fournisseur avec 16,91%, suivie de la France 10,72% (3,36 milliards de dollars), l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne avec respectivement 7,03%, 6,27% et 6,23%. Concernant les clients, nous avons l'Italie avec 14,50%, la France 13,68% (2,94 milliards de dollars), l'Espagne 9,10%, la Turquie 8,81% et la Chine 5,14%. Par zone géographique, l'Europe demeure le premier partenaire avec 51,50% suivi de l'Asie et l'Océanie 33,17%. Avec l'Afrique, les échanges sont dérisoires : les importations représentent 2,76% pour l'Afrique septentrionale, 0,48% pour l'Afrique subsaharienne et pour les exportations 7,61% pour l'Afrique septentrionale et 0,80% pour l'Afrique subsaharienne. Pour les données récentes, selon les statistiques douanières du 5 avril 2021, la Chine est le principal exportateur de l'Algérie avec une part estimée à 18,33% de la valeur totale des importations, suivie de la France (9,72%), de l'Allemagne (6,88%), de l'Italie (6,25%) et de l'Espagne (5,70%). Pour les exportations, l'Italie est en tête avec une part de 17,45%, suivie par la France (15,48%), la Turquie (15,25%), l'Espagne (8,88%) et les Pays-Bas (5,47%). Face à ces données du commerce extérieur, il faut reconnaître que les relations économiques entre l'Algérie et la France, malgré des discours de bonnes intentions, sont loin des attentes entre les deux pays, se limitant essentiellement aux hydrocarbures pour la partie algérienne, les services notamment bancaires, l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et les produits issus de l'industrie automobile pour la partie française, alors que les potentialités sont énormes.

La France dans bon nombre d'affaires en Algérie est devancée par l'Italie et la Chine qui prennent des parts de marché de plus en plus importantes. Mais les relations ne se limitent pas aux aspects économiques, l'Algérie étant considérée comme un acteur-clé pour la stabilité de la région méditerranéenne et africaine. Dans plusieurs rapports entre 2018/2020, les autorités tant américaines que françaises ont tenu à souligner qu'avec les tensions au niveau de la région qui influent par ricochet, sur l'Europe, les autorités algériennes contribuent à la stabilisation de son voisinage immédiat, notamment au Sahel, et que l'Algérie demeure un acteur-clé au niveau régional. L'effort continu de modernisation des équipements, ainsi que les nombreux effectifs de sécurité dont l'Algérie dispose, ont permis au pays de contrer de façon efficace les menaces terroristes, notamment avec les crises libyenne et malienne. Dans le domaine éco-

**Le report de la visite du Premier ministre français Jean Castex en Algérie qui devait permettre de relancer la coopération entre l'Algérie et la France a été compromise par de puissants lobbys qui, selon les propos de notre ambassadeur en France, ne veulent pas d'une relation apaisée entre l'Algérie et la France. Ayant reçu à sa demande une importante personnalité française à Oran, il y a deux mois en tant qu'expert international indépendant, les autorités algériennes ayant été averties, nous avons eu un long entretien sur des sujets sensibles outre la situation économique de l'Algérie et les perspectives déterminant, thème que j'ai abordé d'ailleurs à l'invitation de la fondation allemande Friedrich Ebert et de l'Union européenne en vidéoconférence le 31 mars 2021, où j'ai demandé des éclaircissements sur des sujets sensibles. Ont été abordés, sans tabou, le devoir de mémoire, étant indispensable pour consolider des relations durables entre l'Algérie et la France (voir notre contribution à *Afrik Economy* du 24 mars 2021 : «Reconnaître le fait colonial afin de dépassionner les relations entre l'Algérie et la France»), la décontamination des essais nucléaires français, où la responsabilité française est entière, comme cela a été souligné récemment par le chef d'Etat-major de l'ANP et une position conforme aux résolutions des Nations unies concernant le Sahara occidental.**

nomique, tous les pays, tout en respectant les accords internationaux, protègent une partie de leur production nationale grâce à l'État stratège et régulateur en économie de marché, pouvant détenir des minorités de blocage dans des segments stratégiques, à ne pas confondre avec le retour à l'État gestionnaire de l'ex-économie soviétique, comme le montrent les décisions récentes de bon nombre de pays développés et émergents, avec l'impact de l'épidémie du coronavirus. Dans ce cadre, l'Algérie entend lever les obstacles à la règle des 49/51% qui bloque l'attrait de l'investissement étranger ainsi que la lutte contre la bureaucratie et la corruption qui freinent l'attrait de l'investissement, tant local qu'étranger. Sur le plan énergétique, au travers du GNL et des canalisations Medgaz et Transmed, l'Algérie est un acteur stratégique pour l'approvisionnement en énergie tant de la France que de l'Europe (voir sur ce sujet nos interviews à l'*American Herald Tribune* du 28 décembre 2016, et différentes contributions sur le site *Africa-Presse.Paris*, et à la télévision américaine *Al Hurra*, le 10/8/2020). L'essentiel pour l'Algérie est de favoriser une accumulation de savoir-faire managérial et technologique, grâce à un partenariat gagnant-gagnant, l'État pouvant détenir des minorités de blocage pour des segments stratégiques, l'objectif étant une valeur ajoutée interne positive. Et ce afin de mettre fin à la faiblesse du tissu productif en Algérie, l'économie algérienne étant une économie foncièrement rentière : 98% d'exportations sont issues d'hydrocarbures brut et semi-bruts, et plus de 80% pour des besoins des entreprises et des ménages sont couverts par les importations. Mais ne soyons pas utopiques ! Dans la pratique des affaires, il n'y a pas de fraternité, de sentiments et l'Algérie doit privilégier uniquement ses intérêts, comme c'est le cas de la France, car les opérateurs – qu'ils soient arabes, algériens chinois, français ou américains – étant mus par la logique du gain, ils iront là où les contraintes sociopolitiques et socio-économiques sont mineures, leur objectif étant de réaliser le profit maximum. Aussi, il faut être conscient que les nouvelles relations internationales ne se fondent plus essentiellement sur des relations personnalisées entre chefs d'État ou ministres, mais sur des réseaux décentralisés, par l'implication des entreprises et de la société civile qui peuvent favoriser la coopération.

Sous réserve d'une meilleure gouvernance, de la valorisation du savoir-richesse bien plus importante que toutes les réserves d'hydrocarbures – et de la levée des contraintes d'environnement, ainsi qu'avec une plus grande visibilité et cohérence de sa politique socio-économique, et en évitant

l'instabilité juridique et monétaire, l'Algérie, a les potentialités pour passer d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures et devenir un pays pivot au sein de l'espace euro-méditerranéen et africain (cf. notre interview à *American Herald Tribune*, 2018).

L'attractivité du marché algérien découle des avantages comparatifs suivants : la proximité géographique des marchés potentiels d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient ; la taille du marché intérieur estimée à plus de 44 millions de consommateurs ; des richesses naturelles importantes ; des ressources humaines ; un endettement extérieur inférieur à 6 milliards de dollars ; des réserves de change – bien qu'en baisse – de 42 milliards de dollars à la fin de 2020 ; une dette extérieure faible inférieure à 6 milliards de dollars... Aussi, n'oublions pas le nombre de résidents d'origine algérienne dans le monde, et notamment en France. Quel que soit le nombre, la diaspora est un élément essentiel du rapprochement entre l'Algérie et la France, du fait qu'elle recèle d'importantes potentialités intellectuelles, économiques et financières. La promotion des relations entre l'Algérie et sa communauté émigrée doit mobiliser à divers stades d'intervention l'initiative de l'ensemble des parties concernées, à savoir le gouvernement, les missions diplomatiques, les universités, les entrepreneurs et la société civile. Cependant, en cette ère de profondes mutations géostratégiques, économiques, sociales, culturelles au niveau mondial, avec la consolidation des grands espaces, il est dans l'intérêt de tous les pays du Maghreb d'accélérer l'intégration économique, étant suicidaire de faire cavalier seul, si l'on veut attirer des investisseurs potentiels intéressés non par des micro-espaces, mais par un marché de plus de 100 millions d'habitants. Dans une contribution parue le 28 avril 2011 à l'Institut français des Relations Internationales (IFRI) de Paris, France sous le titre : «La coopération Europe/Maghreb», j'avais mis en relief que les échanges intra-maghrébines ne dépassaient pas 3%, les résultats mitigés du processus de Barcelone, posant l'urgence d'une nouvelle conception des relations internationales. J'ai soutenu que le format qui me semblait le plus à même d'être opérationnel à moyen terme au niveau de la Méditerranée occidentale est l'espace des 5+5 + Allemagne, afin de réaliser une prospérité partagée conciliant développement et démocratie en tenant compte des anthropologies culturelles et grâce à la société civile (réseaux décentralisés) qui, à côté des États et des institutions internationales, sera le vecteur dynamisant au XXI<sup>e</sup> siècle. Dans une autre étude pour l'IFRI en décembre 2013, «Les enjeux géostratégiques de la

sphère informelle au Maghreb», j'avais posé l'urgence d'intégrer d'une manière intelligente cette sphère informelle, produit de la bureaucratie centrale et locale qui enfante la corruption, loin des mesures bureaucratiques autoritaires, qui contrôle une part importante de la masse monétaire en circulation et des activités économiques dépassant largement les 50%, limitant toute la politique économique des États, encore que servant de tampon social.

En conclusion, la stabilité région euro-méditerranéenne passe par une entente entre l'Algérie qui côtoie bon nombre de pays à ses frontières très fragiles qui menacent sa sécurité, et la France du fait que cette dernière pour des raisons historiques tissent d'étroites relations avec bon nombre de pays limitrophes à l'Algérie.

De ce fait, il était inapproprié à la veille de cette visite qu'un groupe parlementaire proche du parti du Président français déclare créer une antenne au niveau du Sahara occidental au moment où à la demande des USA, le conseil de sécurité devrait se réunir prochainement pour désigner un nouveau émissaire et qu'une importante délégation militaire française ait été reçue par l'État major avec pour but la stabilité régionale. Comme il était inapproprié que le ministre du Travail algérien qui doit se cantonner dans sa mission, étant membre du gouvernement et non se substituer au ministre des Affaires étrangères. La leçon à retenir est que les nouvelles relations internationales ne se fondent plus sur des relations de chef d'État à chef d'État ou de ministre à ministre mais sur des réseaux et là il faut souligner que l'Algérie accuse un retard important. Tout en évitant d'instrumentaliser l'histoire, n'ayant de leçons de patriotisme à recevoir de personne, étant issu d'une grande famille de révolutionnaires, feu mon père ayant été emprisonné entre 1958/1962 à El Harrach et Lambèse, il s'agit aujourd'hui - comme je l'ai souligné il y a quelques années (2014) lors d'une conférence, au Sénat français, à l'invitation de mon ami Jean-Pierre Chevènement, ancien président de l'association Algérie-France et grand ami de l'Algérie - de dépassionner les relations afin de favoriser la stabilité des deux rives de la Méditerranée, et de préparer ensemble notre avenir à l'horizon 2025/2030, où l'on devrait assister à une profonde reconfiguration géostratégique de la région, ce qui nous impose d'entreprendre ensemble. (Notre contribution *Afrikapresse Paris 3* avril 2021, Pr Mebtoul : «L'Algérie entend ne pas être considérée comme un simple marché». Nos deux pays doivent avoir une vision commune de leur devenir, et ce afin de contribuer ensemble à la stabilité régionale et au co-développement grâce au dialogue des cultures et la tolérance sources d'enrichissement mutuel. (Voir notre interview quotidien gouvernemental *El Massa* 6/04/2021) ne devant pas occulter la mémoire indispensable pour consolider des relations durables entre l'Algérie et la France. Il s'agit dans ce monde impitoyable où toute nation qui n'avance pas recule, de préparer ensemble l'avenir par le respect mutuel. Pour ma part, j'ai toujours souligné que l'Algérie entend ne pas être considérée sous la vision d'un simple marché et qu'il faille favoriser un partenariat gagnant-gagnant. Et c'est dans ce cadre que doit rentrer la coopération entre l'Algérie et la France, loin de tout préjugé et esprit de domination.

**Professeur des universités  
Expert international  
D' Abderrahmane Mebtoul**

## INFO EXPRESS

### Relizane A la veille du mois sacré de Ramadhan, la solidarité s'installe

A la veille du mois de Ramadan, les autorités de la wilaya, notamment le comité de solidarité d'entraide ainsi que les associations à caractère sociale et caritative, commencent à mettre en œuvre tout le programme de solidarité d'entraide, pour assister matériellement les familles nécessiteuses et celles démunies inscrites au niveau des communes pour recevoir les aides financières de solidarité qui sont plus de 63.000 dans la wilaya de Relizane, selon la directrice de l'action sociale de Relizane, en l'occurrence Mme Djamilia Ould Hadj. Aussi, des comités de solidarité s'organisent et se préparent activement à travers les 38 communes que compte la wilaya pour apporter leur contribution en ce mois de la «Rahma». Pour Relizane, une enveloppe conséquente a été octroyée par les pouvoirs publics, sans compter les contributions du Croissant-Rouge algérien (CRA). Des donateurs privés, des entreprises locales y participent comme c'est le cas chaque année. A Relizane on annonce que sept restaurants «Rahma» seront ouverts au chef-lieu de wilaya qui serviront des repas chauds durant tout le mois aux personnes démunies et aux passagers.

N.Malik

## Tindouf

# Volonté de l'Etat d'améliorer la situation du citoyen où qu'il se trouve

**Les efforts consentis en direction des régions enclavées et des zones d'ombre «traduisent la volonté de l'Etat d'améliorer la situation des citoyens où qu'ils se trouvent», a affirmé, dimanche à Tindouf, le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad.**

«Le développement local ne se limite pas à des contrées connues, mais englobe l'ensemble des régions où se trouve le citoyen, selon une approche intelligente qui a commencé à donner ses fruits et sans laquelle n'auraient pas été possibles, en un temps très court, autant de réalisations», a indiqué M. Merad à la presse au deuxième et dernier jour d'une visite de travail dans la wilaya. «Des réalisations liées directement au cadre de vie du citoyen, dont l'eau potable, l'assainissement, le réseau de gaz, l'électricité et l'éclairage public et, entre autres, les installations juvéniles et sportives», a-t-il précisé. Et d'ajouter : «les projets réalisés dans le cadre de la prise en charge du monde rural et des zones enclavées, permettent aussi de créer des emplois à travers l'ouverture de nombreux chantiers, contribuant ainsi une dynamique de développement dans l'intérêt de ces régions et de leurs populations». Brahim Merad, qui a été à la tête de la wilaya de Tindouf il y



a une trentaine d'années, estime que «cette wilaya frontalière a enregistré un développement remarquable depuis», signalant que «beaucoup de contraintes et d'insuffisances dans les conditions et moyens de réalisation ont été levées dans cette wilaya, y compris en termes de coûts financiers des projets qui ont été nettement améliorés».

Pour lui, «Tindouf va changer de visage dans les tout prochains mois, à la faveur du suivi régulier des projets inscrits à son actif et dont la concrétisation sur le terrain a suscité la satisfaction des citoyens». Le chargé de mission à la Présidence de la République a donné dimanche le départ d'une caravane de solidarité en direction des populations nomades qui achemine des équipements d'énergie solaire, avant d'ins-

pecter des projets au quartier El Hikma», où il a mis en service un groupement scolaire, une cantine à l'école primaire «Boukhari Benaouda», un réseau d'éclairage public à la cité des 665 logements ruraux et un réseau de gaz naturel à la cité des 846 logements ruraux. Il avait entamé sa visite de travail samedi à Hassi-Mounir, dans la commune d'Oum-Laâssel (210 km de Tindouf), où il s'est enquis d'un projet de maintenance du Chemin de wilaya (CW-01) sur un linéaire de 23 km, avant d'inaugurer un bureau de Poste, un bassin de natation et une section de la for-

mation professionnelle et d'inspecter les projets d'une salle de soins et d'une station de pompage de l'eau potable. Brahim Merad a procédé, par ailleurs, à la mise en service, toujours à Hassi-Mounir, un projet d'éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire, ainsi qu'à la remise d'un lot d'unités d'élevage caprin à des femmes pour encourager le petit élevage, ainsi que des aides financières à des éleveurs dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale du microcrédit.

R.R

## Batna

### Le projet du parc culturel du site de Ghoufi englobera certaines régions de Biskra

Le parc culturel prévu sur le site de Ghoufi, dans la commune de Ghassira (wilaya de Batna) englobera certaines régions de la wilaya voisine de Biskra, a indiqué jeudi le directeur local de la culture et des arts, Omar Kebbour. Le même responsable a précisé à l'APS que ce parc culturel annoncé par le ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, sur les balcons de Ghoufi au cours de sa dernière visite à Batna, inclura l'aire s'étendant entre la vallée de Oued Labiodh (localement appelé Ighzer Amelle) et la vallée de Oued Abdi sur une largeur de 100 km. Du côté de Oued Abdi, ce parc prendra naissance à partir de M'chouneche (wilaya de Biskra) jusqu'à la région de Tabadounet à 15 km de la commune d'Arris et se prolongera de l'autre côté jusqu'à Bouzina et Theniet El Abed en direction de Menaâ puis Tigherghar, la partie haute d'Amentane et la partie basse d'Amentane jusqu'au village Beni Souik à Djemoura dans la wilaya de Biskra. Ce sont des données résultant des rencontres de la commission, mise en place à cet effet par le ministre de la Culture et des Arts, et tenues à Alger avec les parties concernées par les divers aspects patrimonial, ar-

chitectural et culturel du dossier conformément à la loi 04/92 article 40 relative aux parcs culturels, a-t-il souligné.

Le directeur de la culture et des arts a également affirmé que des efforts seront consentis dans le cadre de la création du parc culturel de Ghoufi pour préserver tout ce qui se rapporte aux traditions, coutumes, patrimoine matériel et immatériel, nature et écologie sur cette aire et améliorer le niveau de vie de sa population dans le cadre du développement durable. Il a aussi déclaré que des sorties vers cette localité seront organisées par une commission technique pour recenser avec précision les atouts de cette région et organiser de larges campagnes de sensibilisation au sein de la population à l'importance de ce parc, les avantages qu'il peut apporter au regard des spécificités touristiques, artisanales et urbanistiques et des traditions. La région de Ghoufi est connue pour ses balcons et ses gorges abruptes, ses Thakliët à l'architecture authentique et ses paysages naturels où la chaleur du Sahara contraste avec le froid des monts enneigés qui attirent de nombreux amoureux de la nature.

R.R

## Préservation de l'environnement à Relizane

# Des écoles, lycées et l'université dotés de bacs de tri d'emballage en plastique

L'Entreprise des centres d'enfouissement technique de la wilaya de Relizane a fait étendre le tri sélectif à la source des déchets recyclables aux écoles et dans quelques quartiers tout en dotant des écoles, collèges et l'université Ahmed Zabana de Relizane. Dans un monde de plus en plus enclin au changement climatique, à la pollution et à la destruction de l'environnement, il est tout fait naturel de rechercher des solutions idoines pour freiner un tant soit peu cet état de choses.

Le recyclage des déchets s'impose comme l'une des solutions les plus efficaces pour lutter contre la pollution de l'environnement. En effet, l'établissement a ainsi doté les écoles, lycées et l'université de bacs en forme d'un stylo et autre forme dans les cités. Ces dépotoirs ont contribué à la préservation de l'environ-



nement, car les citoyens et même les enfants ont appris à jeter les déchets en plastique dans ces dépotoirs, selon notre source d'information. Ensuite, il appartiendra à l'établissement susmentionné de s'occuper de la récupération

des déchets recyclables, car certains types de plastiques ne sont pas tous recyclables, comme les plastiques ayant contenu des substances ou liquides extrêmement toxiques, dont les insecticides et les détergents.

N.Malik



## Agriculture et développement rural

# Début de l'opération de RGA à Ghardaïa et El-Menaa

**Le Recensement général de l'agriculture (RGA) a été lancé officiellement dimanche dans les wilayas pilotes de Ghardaïa et El-Menaa, en présence des autorités locales.**

Lors du lancement de l'opération, le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, a mis en exergue l'importance de ce recensement pour le développement agricole et rural, et le développement économique en général, comme «outil de gestion et d'analyse devant permettre une meilleure connaissance du tissu agricole et servir de base pour la prise des décisions en matière d'amélioration de la gouvernance des projets et la mise en place de plans agricoles adaptables à chaque espace». L'opération statistique d'envergure nationale, minutieusement préparée après l'installation d'une commission de suivi technique et opérationnel composée des différents partenaires et structures du secteur, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur agricole 2020-2024, ont expliqué les responsables de la direction de Services agricoles (DSA) de Ghardaïa. Ce recensement agricole, qui constitue un outil de pilotage pour une stratégie de développement et de modernisation du secteur, sur la base de données et statistiques fiables et actualisées, est marqué par l'utilisation pour la première fois des nouvelles technologies pour la fiabilité des données, ont-ils ajouté. L'opération de collecte des données se fera à l'aide de tablettes paramétrées et portera sur le recensement d'une population de près de 22.000 d'agriculteurs exploitant une superficie agri-



cole utile de 72.491 hectares, a précisé le responsable des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. En termes de logistique liée à la collecte des données, le recensement prévoit la mobilisation d'une quinzaine d'enquêteurs et superviseurs avec des véhicules tout terrain pour leurs déplacements, a-t-on indiqué. L'application numérique de collecte d'information sur le secteur agricole préconise une utilisation intensive des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans toutes les opérations de recensement telles que l'utilisation de dispositifs de géo-référencement, y compris les systèmes

de positionnement global (GPS) et les systèmes d'information géographique (SIG), a expliqué M. Djebrit. Le RGA est crucial afin de mettre en œuvre une politique de développement agricole et rurale basée sur des données fiables permettant de connaître le nombre et la taille des exploitations, l'utilisation des terres, les superficies cultivées, l'intensité des cultures, les installations d'irrigation, l'utilisation des intrants agricoles, le cheptel, ainsi que les données démographiques sur les agriculteurs et l'emploi, a-t-il conclu. Auparavant, un cycle de formation des recenseurs et superviseurs du RGA des wilayas de

Ghardaïa et El-Menaa a été effectué sur l'initiative du ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour expliciter le questionnaire à remplir par le recenseur en utilisant une application numérique du RGA, selon une approche modulaire (version Soft), préconisée par l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ce dispositif numérique et moderne de recensement agricole a été également testé sur le terrain dans des exploitations agricoles des communes de Bounoura, El-Atteuf, Métlili et SebSeb, a-t-on fait savoir à la DSA.

R.R

## Alger

# Pas de corrélation entre le jeûne et l'atteinte de la Covid-19

La Commission ministérielle de la Fatwa a réaffirmé, lundi, «l'absence de corrélation entre le jeûne et l'atteinte de la Covid-19», recherches scientifiques à l'appui, et décrété que «le jeûne est obligatoire pour ceux qui réunissent les conditions».

Dans son 28ème communiqué rendu public dans le contexte des réponses aux questions posées par les citoyens, notamment en ce qui a trait aux règles de jeûne avec l'avènement du mois sacré et la poursuite de la pandémie de Covid-19, la Commission de la Fatwa a réaffirmé le contenu du communiqué (11) rendu public juste avant Ramadhan dernier, lequel affirmait «l'absence de corrélation entre le jeûne et l'atteinte de la Covid-19, comme l'ont prouvé les recherches scientifiques et que le jeûne est obligatoire pour ceux qui réunissent les conditions». Pour la Commission, «l'exemption de jeûner ne concerne que les personnes ayant des raisons valables du point de vue de la chariaâ, à savoir ceux qui ne peuvent pas s'acquiescer du jeûne, tels que les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques incompatibles avec le jeûne, qu'elles ne sont tenues qu'à



la compensation de nourrir un pauvre, ainsi que les personnes malades pour qui le jeûne est un effort réel et inhabituel, sur la base de l'expérience ou l'attestation médicale. Cette catégorie inclut les personnes atteintes de la Covid-19 et les patients contraints de prendre le médicament pendant la journée», lit-on dans le communiqué. Concernant l'utilisation de tous les types de vaccins contre le Coronavirus, la Commission soutient qu'«elle n'invalide pas le jeûne au

même titre que les vaccins et les seringues». Aussi, l'emploi des inhalateurs et aérosols n'invalide pas le jeûne des patients asthmatiques et dyspnéiques, se référant en cela à l'avis des jurisconsultes. La commission de la fatwa et le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie ont souligné l'impératif de se conformer aux mesures préventives au niveau de tous les sites et espaces publics». Les deux parties ont salué «le rôle civilisationnel des mosquées

et de leurs responsables parmi les imams et les bénévoles qui ont veillé à l'application et au respect des mesures préventives par souci de préserver la santé publique et surmonter la pandémie dans les plus brefs délais». La commission a souligné, en outre, l'importance de se préparer sur «le plan spirituel et social pour accueillir le mois de Ramadhan dans un climat de piété et de sérénité», en valorisant les valeurs de solidarité et d'entraide pour surmonter l'impact de pandémie. «L'importance de rationaliser les dépenses et la consommation et bannir toute forme de gaspillage a également été mise en avant» par ladite commission. Le communiqué a sanctionné une réunion ayant regroupé, jeudi dernier au siège du ministère, des membres de la commission de la fatwa avec des représentants du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, avec la participation de secrétaires des conseils scientifiques de certaines wilayas pour concerter autour des questions liées au jeûne.

R.R

## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.40 Petits plats en équilibre  
20.55 C'est Canteloup  
21.05 Le labyrinthe  
23.15 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.39 Simplissime  
20.40 Basique, l'essentiel de la musique  
21.05 Laissez-vous guider  
23.05 Dans les secrets de l'exposition Napoléon



10.50 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Météo  
18.45 Le journal  
20.30 Scènes de ménages  
21.05 Pékin Express : sur les pistes de la terre rouge  
23.20 Pékin express : Itinéraire bis



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un

champion

19.20 Laisser entrer la nature

21.05 La stagiaire

22.35 La stagiaire

23.25 La stagiaire



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



L'after  
15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 France / États-Unis  
23.20 Jeanfi décolle



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 Raoul Taburin a un secret  
21.59 The Head  
22.52 Mes jours de gloire  
23.34 American Horror Story



18.08 Dans ses yeux  
20.29 L'ambassador  
20.50 La colère des Titans  
22.26 Green Zone



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



19.45 Arte Journal  
20.50 Gluten, l'ennemi public ?  
22.15 Tuer l'indien dans le coeur de l'enfant



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 Notre-Dame de Paris  
23.20 Reconstruire Notre-Dame : le chantier du siècle



17.45 Eurosport News  
19.30 Beyşehir - Alanya (212,6 km)  
21.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo  
23.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo  
23.00 Eurosport Tennis Club  
23.30 Les meilleurs moments



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.05 Influenceurs : une vie de rêve à Dubaï  
23.00 Loft Story, 20 ans après !  
23.35 Balance ton post !

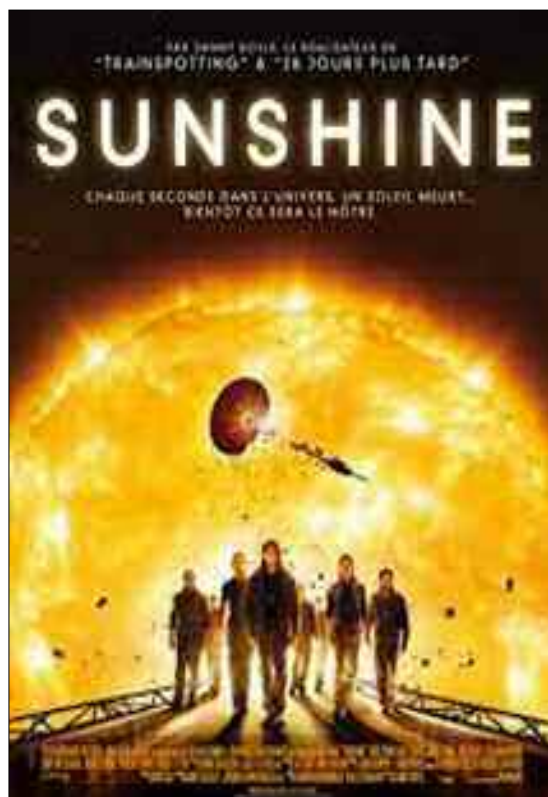


20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.40 La p'tite librairie  
21.05 Fort Boyard  
23.10 Fort Boyard



18.44 L'empire des loups  
20.16 Hollywood Live  
19.56 Action Women  
20.50 Les insurgés  
23.02 Sunshine

## Sélection



### Ciné Frisson - 23.02 Sunshine

Film de science-fiction de Danny Boyle

→ 2057. L'astre solaire menace de s'éteindre, entraînant dans sa disparition celle de l'humanité toute entière. Seul espoir : l'envoi d'un équipage multiracial de huit astronautes ayant pour mission de faire exploser un engin nucléaire afin de lui redonner vie...

### Ciné Frisson - 20.50 Les insurgés

Film de guerre de Edward Zwick

→ Biélorussie, 1941. Les frères Bielski, dont la famille a été tuée par les SS, prennent le maquis. Bientôt rejoints par d'autres juifs, les armes à la main, ils vont se dresser contre la barbarie nazie.



### Ciné Premier - 20.50 La colère des Titans

Film fantastique de Jonathan Liebesman

→ Un ancien guerrier demi-dieu, vivant dans un paisible village de pêcheurs, affronte son destin pour libérer son père, otage de l'ennemi, et sauver l'humanité.

SALLE IBN ZEYDOUN

## «SALIHA» ET «AL WALDINE» PROJÉTÉS EN AVANT-PREMIÈRE

La salle Ibn Zeydoune (Alger) a abrité, samedi soir, l'avant première du long métrage «Saliha» réalisé par Mohamed Sahraoui et le court métrage «El Waldine» (Les parents) de Maouchi Khellaf, sous le patronage du ministère de la Culture et le soutien du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (FDATIC).

Inspiré de faits réels, «Saliha» retrace avec brio le parcours militantiste de la martyre Zoubida Ould Kablia, jeune médecin à l'époque ayant quitté l'université pour rallier les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) à la ville de Mascara, se dévouant entièrement au service de sa patrie.

Le film est écrit par le scénariste, Rabah Drif et adapté d'un livre du moudjahid Ali Amrane, un compagnon d'arme de l'héroïne «Saliha» avec la collaboration du moudjahid et homme d'Etat, Dahou Ould Kablia (son frère).

Concernant le casting, Mohamed Sahraoui a engagé des comédiens connus à l'instar de la jeune Souha Oulha qui a interprété le rôle de Saliha, en sus de Mohamed Frimehdi, Fadila Achmaoui, Mabrouk Farrouddji, Menad Mbarek, Keradi Nadir et Halim Zribea ayant tous excellé dans le jeu d'acteur ainsi qu'à la maîtrise du dialecte de la région.

Approché par l'APS au terme de la projection de son film, le réalisateur a estimé que cet œuvre était un hommage à tous les martyrs qui s'étaient sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie.

La soirée a vu également la projection, en avant-première, du court métrage «El Waldine» du réalisateur Maouchi Khellaf qui traite une question sociale à dimension humaine racontant l'histoire de la vieille «Nana Fatma», abandonnée par son fils et sa femme.

La vieille s'adonnait à la mendicité pendant des années avant qu'elle ne soit retrouvée par son petit fils Ahcène qui arrive à convaincre ses parents de demander pardon et ramener la vieille chez eux.

Tourné dans la région d'Adekkar (Béjaïa) et produit avec un petit budget, le film a été écrit par Kamel Amari.

R. C.

## Festival «Vues d'Afrique» Rendez-vous du cinéma africain en Amérique du Nord

**Le 37<sup>e</sup> Festival international de cinéma «Vues d'Afrique» s'est ouvert vendredi 9 avril, avec une cérémonie en ligne, en direct de Montréal, au Québec, mais aussi de la Côte d'Ivoire, de la RDC et du Sénégal, pour «un public à travers le monde».**

Cette deuxième édition numérique propose jusqu'au 18 avril une centaine de films de plus de 30 pays d'Afrique et des Caraïbes.

Depuis 37 ans, «Vues d'Afrique», le rendez-vous incontournable du cinéma africain en Amérique du Nord, invite son public à découvrir une autre image de l'Afrique. Ce vendredi 9 avril 2021, lors de la cérémonie d'ouverture en ligne, Gérard Le Chêne, PDG international de «Vues d'Afrique», a affirmé que le festival «a bouffé du lion» pour assurer cette 37<sup>e</sup> édition malgré la pandémie.

### Un prix au service de l'égalité

La journaliste et militante congolaise et panafricaine Maud-Salomé Ekila est cette année la marraine du festival où, pour la première fois, sera décerné un prix au service de l'égalité entre les femmes et les hommes. Avec sa programmation, «Vues d'Afrique» ambitionne de nous faire «rencontrer des femmes remarquables», «briser les tabous», alerter «sur la violence conjugale» et offrir l'occasion d'«une prise de conscience cruciale».

L'année dernière, surpris par la pandémie de Covid-19, les organisateurs avaient eu courageusement transformé la rupture culturelle provoquée par le coronavirus



en succès populaire avec un festival numérique très apprécié par le public.

### «Terre des braves», premier film venu de la Namibie

Cette année, parmi les pépites à trouver pendant les dix jours (en ligne, mais avec une restriction géolocalisée), on trouve «Terre des braves», le premier film venu de la Namibie racontant les aventures d'une policière à la poursuite d'un tueur. Ce thriller réalisé par Tim Huebschle fait partie des onze longs métrages en compétition provenant aussi de l'Algérie, Cameroun, Maroc, Mozambique...

Matares, de Rachid Benhadj, nous permet de faire connaissance d'une fille ivoirienne qui vit avec sa mère en Algérie, à Tipasa. Leur projet ? Rejoindre le père en Italie. Pour cela, elle se transforme en vendeuse de fleurs, mais fait ainsi concurrence à Saïd, un petit garçon algérien. Très vite, le conflit entre

enfants dégénère en querelle religieuse. Laurent Vadrine aborde la question sensible de la restitution. La statue du dieu Gou, sculpture depuis longtemps réclamée par le Bénin, est au centre de son documentaire Dieu Gou, le retour d'une statue. Ainsi, il met à l'épreuve l'engagement fait par le président français Emmanuel Macron, à Ouagadougou, en novembre 2017, de restituer aux pays africains des œuvres d'art spoliées.

### Un combat pour l'émancipation et contre une épidémie mystérieuse

La grande muraille verte évoque un projet utopique en Afrique, planter un mur d'arbres sur 8 000 kilomètres pour améliorer aussi bien des problèmes climatiques que sociaux de millions d'Africains concernés par ce projet ambitieux. Dans ce documentaire, c'est la chanteuse Inna Modja (French Canadian - Monsieur Sainte Nitouche)

qui donne de la voix à cette histoire réveillant l'espoir. Mofiala, un film d'animation togolais réalisé par Boris Kpadenou, raconte l'histoire d'un combat pour l'émancipation, mais aussi la lutte contre une épidémie mystérieuse. C'est justement Mofiala, jadis envoyée par sa mère, contre l'avis de son père, étudier en ville pour y étudier la bactériologie qui sera au front pour combattre cette maladie d'origine inconnue.

### Vues d'Afrique et le Fespaco

Depuis sa création, le Festival «Vues d'Afrique» a toujours fonctionné en très étroite collaboration avec le Fespaco au Burkina Faso, le plus grand festival panafricain de cinéma au monde. Suite au report sine die de la voix du cinéma africain, «Vues d'Afrique» se voit cette année en quelque sorte confier le rôle de locomotive pour le cinéma africain.

S. F.

## Ministère de la Culture

### L'Inchad et le Madih au cœur du programme du Ramadhan

Le programme du ministère de la Culture à l'occasion du mois de Ramadhan pour cette année prévoit plusieurs festivals et manifestations culturelles et artistiques à vocation spirituelle, dont l'Inchad (chants religieux) et le Madih (Louanges au Prophète), ont annoncé dimanche les organisateurs lors d'une rencontre à Alger.

Ce programme spécial Ramadhan verra l'organisation de cinq festivals régionaux consacrés à l'Inchad et au Madih, un festival dédié à la calligraphie arabe et des manifestations musicales, cinématographiques, théâtrales et littéraires, dont certaines via Internet pour les wilayas confinées.

Ont pris part à cette rencontre la ministre du secteur Malika Bendouda et le Conseiller du président de la République en charge des Zaouïas et associations religieuses, Aïssa Belakhdar, les directeurs des établissements culturels et artistiques et des Mai-

sons de culture des wilayas et des représentants de diverses associations culturelles et religieuses. Intervenant à cette occasion, M<sup>me</sup> Bendouda a appelé à «mettre en exergue la culture locale» dans les programmes des établissements et associations, notamment l'Inchad et le Madih, déplorant des défaillances de la part de certains dans la promotion de la culture locale dans une optique innovante.

Pour la ministre, «la consécration de cette réitération va à contre courant de la vocation même de ces établissements et associations, qui consiste à promouvoir la culture locale pour «mettre en exergue sa diversité dans la cadre de la richesse culturelle de l'Algérie». Saluant, par ailleurs, le rôle de la société civile, notamment les associations culturelles auxquelles son secteur accorde «un intérêt particulier», elle a évoqué leur contribution durant la pandémie

Covid-19. Pour sa part, le Conseiller du président de la République en charge des Zaouïas et associations religieuses a estimé «important de puiser l'Inchad et le Madih dans le patrimoine local en vue de sa préservation et sa promotion auprès de la jeunesse, citant plusieurs poètes dont Sidi Boumediène El Ghaouti et Sidi Lakhdar Benkhallouf.

«La mémoire est la boussole de la constance de la vision civilisationnelle à laquelle aspire l'Algérie, sans renier le passé ou s'ouvrir à outrance à l'extérieur», a-t-il soutenu saluant les nombreuses distinctions remportées par des «Mounchidine» algériens au niveau arabe.

A ce propos, il a estimé que le mois sacré est une opportunité pour mettre en valeur la personnalité algérienne et s'enorgueillir en mettant en relief les grandes figures algériennes dans la récitation du Coran, l'aspect novateur

des confréries soufies, et les différentes constantes de la culture algérienne en termes d'habit, de chant, de poésie...».

En conclusion, M. Belakhdar a souligné «le rôle de la culture spirituelle et religieuse» pour faire face «aux tentatives désespérées de certains aux visées politiciennes connues et mercantiles étroites versant dans l'alarmisme et qui résumant le Ramadhan à la nourriture en omettant sa dimension religieuse et spirituelle...».

Cette rencontre a été marquée par la présentation des programmes du festival culturel local de L'Inchad à Boussaada dans la wilaya de M'sila (19 au 23 avril) et du festival culturel international de la calligraphie arabe au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger (4 au 8 mai), ainsi que le programme de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Sétif.

R. C.

## Fédération algérienne de judo Yacine Silini élu nouveau président de la FAJ

→ Yacine Silini a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de judo (FAJ) pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'Assemblée générale élective (AGE), tenue samedi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger.



Yacine Silini lors des championnats d'Afrique de 2017. (Photo > D. R.)

Seul candidat en lice pour le poste de président, Silini et son bureau fédéral, composée de 16 membres : 1 président, 11 membres et 4 suppléants, a obtenu 42 voix des 57 membres présents à voix délibératives (42 oui, 11 non et 4 bulletins nuls).

Le nouveau bureau fédéral de la FAJ est composé de 11 membres : Aïssa Boukraa, Lazizi Mohamed Badredine, Hafid Bouhella, Nacer Ouaraab, Messaoud Mati, Omar Saoud, Mohamed Bendinia, Mustapha Lamali, Othmane Fallet, Aïssa Benouaret et Ahmed Kebaili. «La nouvelle Fédération de judo œuvre pour le développement de la discipline dans toutes les régions du pays, en optimisant les moyens humains et financiers. Les clubs et ligues sont le moteur essentiel pour la pratique du judo», a déclaré à l'APS Yacine Silini à l'issue de sa élection à la tête de la FAJ. Pour ce faire, le nouveau président compte organiser des assises natio-

nales de judo, en invitant tous les acteurs de la discipline (clubs, ligues et chercheurs à l'USTS) pour faire un constat général et un état des lieux de la pratique du judo. Concernant l'organisation des compétitions nationales, le président de la FAJ prône plutôt l'idée de réviser le système de compétition, en accordant une attention particulière aux jeunes catégories ainsi que le lancement du championnat régional.

«Nous comptons lancer un plan de formation de courte durée pour l'ensemble des techniciens entraîneurs 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré, en concertation avec les instituts de formation du MJS», a-t-il relevé.

Il a également annoncé avoir l'ambition d'organiser des «Africans Open» en Algérie pour les catégories cadets, juniors et seniors, soulignant la nécessité de réviser les statuts de la

FAJ pour une meilleure représentativité des ligues et clubs au sein de l'assemblée générale. Après le rejet de sa candidature dans un premier temps, la liste de Silini a été validée par la commission de candidatures de la FAJ, après la réouverture d'un nou-

veau délai pour le dépôt des dossiers, suite à la décision prise par la commission de recours, déclarant inéligible le président sortant, Rachid Laras, qui se présentait comme le principal candidat à sa propre succession.

Le nouveau président de la FAJ (49 ans), 6<sup>e</sup> dan en judo, est un cadre de la jeunesse et des sports. Il a été entraîneur de l'équipe nationale plusieurs fois, avant de prendre la direction de l'organisation sportive et par la suite la direction technique nationale. En tant qu'athlète, Silini a été champion d'Afrique et arabe et neuf fois champion d'Algérie chez les seniors.

R. S.

### Montpellier : Delort en tête du classement des meilleurs passeurs

L'attaquant international algérien du Montpellier Hérault Sport Club, Andy Delort s'est hissé en tête du classement des meilleurs passeurs du championnat de France, grâce à une neuvième offrande, distillée samedi soir contre l'Olympique de Marseille, pour le compte de la 32<sup>e</sup> journée de Ligue 1 (3-3).

En effet, après avoir ouvert le score à la première minute de jeu, le champion d'Afrique 2019 était revenu à la charge un peu plus tard dans le match, pour servir son coéquipier, Laborde, qui, lui, s'est offert un doublé dans ce derby du Sud. Delort partage la première place du classement des meilleurs passeurs du championnat de France avec le Lyonnais Memphis Depay, qui compte également neuf passes décisives. En termes de buts, l'international algérien a inscrit contre l'OM sa onzième réalisation personnelle de la saison. Mais ce ratio le place assez loin derrière le Parisien Kylian Mbappé, leader au classement général avec 21 buts.

### EN DEUX MOTS

#### Ligue 1 : Reprise de la phase retour le 4 mai prochain

La Ligue de football professionnel a arrêté la date du début de la phase «retour» du championnat de Ligue Une de football (20<sup>e</sup> journée) pour le mardi 4 mai 2021.

La reprise des compétitions de football débutera avec le tour préliminaire de la Coupe de la Ligue, vendredi prochain, suivi des huitièmes de finale fixés aux 30 avril et 8 mai.

A l'issue de la 19<sup>e</sup> et dernière journée de la phase «aller», l'ES Sétif (17 m) et la JS Saoura (18 m) se partagent provisoirement la 1<sup>re</sup> place avec un total de 36 points pour chacune en attendant la mise à jour du calendrier (10 matches) qui s'étalera du jeudi 15 au vendredi 30 avril :

#### Voici par ailleurs le programme de la 20<sup>e</sup> journée :

WA Tlemcen - CS Constantine  
MC Oran - NA Hussein-Dey  
Paradou AC - RC Relizane  
CABB Arreridj - JS Kabylie  
JS Saoura - O. Médéa  
ASO Chlef - NC Magra  
JSM Skikda - US Biskra  
ES Sétif - USM Alger  
CR Belouizdad - AS Ain M'lila  
MC Alger - USM Bel-Abbès



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef :

**Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.

Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**.

Tirage : 2500 exemplaires  
16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :

**Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

[lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

### Fédération des sports mécaniques

## Amine Laïbi réélu pour un nouveau mandat

→ Le président sortant de la Fédération algérienne des sports mécaniques, Amine Laïbi a été réélu pour un nouveau mandat à la tête de cette instance, en récoltant 50 voix lors de l'assemblée générale élective, tenue samedi au complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger-Centre.

Laïbi était seul candidat à sa propre succession et l'assemblée générale de la FASM lui a majoritairement renouvelé sa confiance, puisque seuls six des cinquante-six membres votants s'étaient opposés à cette réélection.

En effet, sur les 72 membres qui composent l'assemblée générale de la FASM, 61 avaient répondu présent lors de cette AGE, dont 56 avaient le droit de vote, alors que les onze autres membres de l'assemblée ont été portés absents.

Laïbi s'est dit «heureux d'être réélu pour un nouveau mandat à la tête de la FASM», car cela lui permettra de «terminer les différents chantiers» qu'il a lancés au mois d'octobre dernier, à son arrivée aux commandes de l'instance, pour terminer ce qui res-

taut du précédent mandat 2017-2020. Parmi ces projets, le lancement de nouvelles compétitions, dans différentes spécialités, ainsi que la création d'écoles de formation, pour vulgariser la discipline à travers tout le pays.

La FASM dispose actuellement de six Ligues de wilaya, à Alger, Blida, Bouira, Sidi Bel-Abbès, Laghouat et Mostaganem, en attendant que la Wilaya de Béjaïa se joigne à la famille. Depuis l'arrivée de Laïbi aux commandes de la FASM, il y a six mois, 395

nouveaux pilotes ont rejoint la famille des sports mécaniques, dans différentes spécialités.

Laïbi est lui-même un ancien pilote, automobile et Karting. Il a également dirigé le club de Dely-Brahim, avant de devenir premier vice-président de la Ligue de la Wilaya d'Alger, puis président de cette instance en 2019.

A noter que le ministère de la Jeunesse et des Sports était représenté à cette assemblée élective de la FASM par Djamel-Eddine Amraoui. ■

### JSS

## Lancement prochain du projet de centre de formation de football

→ Les travaux de réalisation d'un centre de formation de football de la JS Saoura seront lancés prochainement, a-t-on appris dimanche à Bechar du secrétaire général de ce club de ligue Une, Zine Hamadi.

Ce projet, qui sera implanté dans la nouvelle zone urbaine «Bleue», au Sud de la commune de Bechar, sur une superficie de quatre hectares, vise à constituer un vivier de jeunes talents et de compétences de haut niveau, à l'effet d'assurer la pérennité de la JS Saoura au sein du championnat national de ligue Une, a-t-il précisé.

Ce futur centre de formation du club fanion de la Saoura va offrir une formation adéquate à ses adhérents, essentiellement des petites catégories, grâce à un encadrement qualifié qui contribuera au renforcement de

leurs connaissances et au développement de leurs aptitudes physiques, ont souligné des dirigeants du club.

Unique dans son genre dans le sud-ouest du pays, le centre aura également pour but de soutenir la formation et le recyclage des encadreurs et entraîneurs de football, arbitres et personnels administratifs, et accueillera des séminaires et colloques de manière fréquente, par les différents acteurs du football locaux et nationaux, en vue de promouvoir le football dans cette partie du pays, ont-ils signalé. Avec la concrétisation de ce projet, la JS Saoura, qui joue actuellement les premiers rôles en championnat de la Ligue Une, veut se doter d'une réelle structure de formation et pérenniser sa présence au sein de ce championnat national de football, a-t-on ajouté. ■

### Coupe de la Ligue

## Le programme tour préliminaire et 8<sup>es</sup> de finale

→ La Ligue de football professionnel a arrêté dimanche le programme détaillé du tour préliminaire et des 8<sup>es</sup>

de finale de la Coupe de la Ligue dont les matchs auront lieu à partir de vendredi prochain :

#### TOUR PRÉLIMINAIRE :

#### Vendredi 16 avril :

Bordj Bou Arreridj : CA Bordj Bou Arreridj - MC Oran (22h30)

#### Mardi 20 avril :

Médéa : O. Médéa - ASO Chlef (16h)  
Alger (20-Août) : NA Hussein-Dey - AS Ain M'lila (16h)

Magra : NC Magra - CS Const. (16h)

#### 1/8<sup>es</sup> DE FINALE :

#### Vendredi 30 avril :

Relizane : RC Relizane - Vainqueur CABBA-MCO

La LFP a été contrainte de programmer les matchs à 16h00 en raison de l'absence de l'éclairage dans les

Biskra : US Biskra - Paradou AC

Vainqueur OM-ASO - USM Bel-Abbès  
Béchar : JS Saoura - JSM Skikda

#### Samedi 8 mai :

Sétif : ES Sétif - WA Tlemcen  
Tizi-Ouzou : JS Kabylie - Vainqueur NAHD-ASAM

Alger (Omar-Hamadi) : USMA - MCA  
Alger (20-Août) : CR Belouizdad - Vainqueur NCM-CSC

Les horaires des 1/8<sup>es</sup> de finale seront communiqués prochainement. ■

stades qui abriteront les rencontres du tour préliminaire.

**en direct**
**USMA**

Baouche s'engage à ne pas toucher d'argent jusqu'à son rétablissement

**le match à suivre**
**Ligue 1**

Reprise de la phase retour le 4 mai prochain

**football**
**Montpellier**

Delort en tête du classement des meilleurs passeurs

Coupe de la CAF

# Sétif quitte la zone rouge, la JSK rate sa sortie

→ La 4<sup>e</sup> journée de la phase de groupes de coupe de la Confédération africaine de football qui était au programme dimanche a souri à Sétif, alors que la Kabylie a déçu.

Une semaine après la 3<sup>e</sup> journée, les mêmes équipes se sont retrouvées, mais cette fois sur le terrain de leur adversaire. Pour les équipes algériennes, c'est l'ESS qui quitte la zone rouge pour se libérer de cette trappe et confirmer toutes ses chances de voler vers les sommets de cette compétition. 3-0 avec en plus du beau spectacle, une première bien méritée, victoire qualifiée de réveil tardif, certes, mais la motivation des attaquants a donné ce qui était attendu par des Sétifiens qui remontent à 2 points de sa victime du jour et de la 2<sup>e</sup> place dans la poule A. Un scénario bien travaillé par l'entraîneur tunisien El Kouki, un entraîneur satisfait. Lors de la conférence de presse, il reconnaîtra que cette victoire n'était pas facile, il avait en face un adversaire solide qui a montré que le football africain évolue et continuera à évoluer. Pour nous, les joueurs ont respecté les consignes, on n'est pas encore sauvé, mais les deux prochains matches ne devront pas nous créer la mauvaise surprise et nous pouvons dire que l'espoir de prendre des points est en nous».

**JSK-Berkane, un match à oublier**

Cela commence à sentir bon aussi pour les Camerounais du Coton Sport qui ont écrasé les Zambiens de NAPSA Stars (5-1), et pour les Sud-Africains des Orlando Pirates, tombeurs 3-0 d'Al Ahly Benghazi, qui trônent en tête de leur groupe respectif. Comme à l'aller, la JS Kabylie et la RS



■ La JSK méconnaissable face à Berkane.

(Photo • D. R.)

Berkane, tenante du titre, ont partagé les points (0-0) et restent à la lutte pour la qualification dans le groupe B dominé par Coton Sport. La JSK qui a livré son plus mauvais match de la saison, a failli se faire surprendre par les Marocains venus, décidés à repartir avec une victoire. Et les occasions ne manquaient pas pour y arriver. Personne n'hésitera à reprendre ce refrain footballistique, il n'y avait ni jeu, ni spectacle mais un désordre sur le terrain que nul ne pouvait comprendre. Les 68% de possession de balle que le tableau affichait, était loin de refléter la réalité au regard de cette étonnante production proposée par les Canaris du Djurdjura. Des déchets tant en première qu'en seconde mi-temps, la désolation sur le terrain alors que des occasions se précisent sur les 18 m, sans que personne ne

puisse y aller à la chasse, laissant filer le cuir tantôt en corner tantôt vers les cieux. Un nul qui démontre que les visiteurs avaient superbement travaillé le jeu des Kabyles. Lors de sa conférence de presse, Lavagne expliquait qu'avec ce nul, il ne pouvait y avoir le feu dans la baraque «le nul ne va pas nous bloquer dans notre avancée. Face au Coton Sport qui vient de poster 5 buts aux Zambiens de NAPSA Stars, la partie sera extrêmement difficile certes mais avec nos 4 points nous gardons toutes nos chances».

**Raja Casablanca, 1<sup>er</sup> élu aux quarts de finale**

Enfin, à l'issue de cette 4<sup>e</sup> journée de la phase de groupes, on connaît déjà un premier qualifié pour les quarts de finale ! Il s'agit du Raja Casablanca qui a

de nouveau battu le Pyramids FC (3-0), cette fois en Egypte, pour enchaîner une 4<sup>e</sup> victoire en autant de matches. Les Congolais Ngoma (15<sup>e</sup>) et Malango (42<sup>e</sup>) et l'inévitable Rahimi (77<sup>e</sup>) ont offert le succès au RCA qui frappe un très grand coup face au finaliste de la précédente édition.

Match nul entre le CS Sfaxien et l'Etoile du Sahel (2-2). Ces équipes occupent provisoirement les deux premières places de la poule C mais la partie n'est encore finie puisque le Jaraaf Dakar et Salitas, qui s'affrontaient lundi, peuvent les déloger.

**H. Hichem**

**A voir**

■ RMC Sport 1 : Paris-SG - Bayern Munich à 20h

■ RMC Sport 2 : Chelsea - FC Porto à 20h

**La Der**
**USMA : Baouche s'engage à ne pas toucher d'argent jusqu'à son rétablissement**

La nouvelle recrue de l'USM Alger, le défenseur Houari Baouche s'est engagé dimanche à ne percevoir aucun centime de la part de son nouvel employeur, jusqu'à ce qu'il se soit entièrement rétabli de sa blessure et reprenne du service. Un engagement par écrit, signé au siège du club et accompagné d'une interview explicative, publiés l'un comme l'autre dimanche sur le site officiel de l'USMA, dans un souci de rassurer ses fans, dont certains avaient très mal réagi après la découverte de cette blessure chez l'ancien latéral gauche de l'USM Bel-Abbès. En effet, les spéculations étaient allées bon train, et certaines rumeurs

étaient allées jusqu'à dire que le club s'était rétracté concernant le recrutement de Baouche, qui souffre d'une blessure susceptible de compromettre tout le reste de sa saison. Ainsi, pour mettre un terme à ces spéculations, la direction du club a diffusé cette vidéo explicative concernant sa nouvelle recrue, d'une part pour apporter sa version des faits, et de l'autre pour rassurer les supporters.

«Je n'avais aucun problème à mon arrivée à l'USMA, et les radios que j'ai apportées dans mon ancien dossier le prouvent. Ce n'est que lors de ma première séance d'en-

traînement que j'ai ressenti des douleurs à un péroné, et les examens médicaux que j'ai passés par la suite ont démontré la présence d'une petite fissure. Mais encore une fois, il n'y a rien de méchant. Selon mon médecin, ce pépin ne nécessite que 20 jours de repos», a insisté le joueur. Le recrutement de Baouche (25 ans) est destiné à combler le vide laissé par le latéral gauche Anis Khemaïssia, blessé pour une longue durée. Ce qui permettra également au staff technique de maintenir une certaine concurrence sur ce couloir, avec l'autre latéral gauche du club, Mehdi Beneddine.